



Quizinière

Foire aux questions



Pour les

ENSEIGNANTS

FORMATEURS

Sommaire

SOMMAIRE	2
<hr/>	
CADRE LÉGAL ET RGPD	3
Est-ce que Quizinière respecte le RGPD (règlement général sur la protection des données) ?	3
<hr/>	
COMPTE ET CONNEXIONS	3
Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je travaille en dehors de la France ?	3
Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je travaille dans un établissement privé ?	3
Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je ne suis pas enseignant ?	4
Comment associer un compte Quizinière existant avant le 2 mai 2019 ?	4
Je n'arrive pas à me connecter alors que je viens de créer un compte.	6
Comment trouver le code RNE/UAI de mon établissement ?	6
Comment changer ma signature ?	6
<hr/>	
COMPATIBILITÉ MATÉRIELLE ET LOGICIELLE	6
Est-ce que Quizinière fonctionne sur téléphone et tablette ?	6
Est-ce que Quizinière fonctionne sur tous les navigateurs ?	7
<hr/>	
EXERCICES : CRÉATION, CORRECTION, PARTAGE	8
Comment diffuser un exercice ?	8
Comment fonctionne l'auto-correction ?	9
Comment partager un modèle d'exercice avec d'autres enseignants ?	9
<hr/>	
EXERCICES : LES DIFFÉRENTS BLOCS DE QUESTIONS/RÉPONSES	10
Bloc « Associer » : est-il possible d'associer des images ?	10
Bloc « Audio » : les enregistrements ne fonctionnent pas	11
J'ai perdu une partie de l'exercice que je suis en train de construire, pourquoi ?	11

CADRE LÉGAL ET RGPD

Est-ce que Quizinière respecte le RGPD (règlement général sur la protection des données) ?

L'équipe de Quizinière travaille à rendre le service le plus conforme possible au RGPD (règlement général sur la protection des données).

- Les données élèves sont strictement confidentielles et aucune exploitation n'en est faite.
- Toutes les données sont stockées sur nos serveurs en France, sauf les vidéos YouTube mises en lien.
- Un des principes clés de notre service est que les élèves ne s'authentifient pas. Cela laisse toute latitude à l'enseignant sur la gestion des copies élèves (utilisation de pseudo, du prénom seulement, etc.).
- L'enseignant garde également un contrôle sur la persistance des données : si une diffusion est supprimée toutes les copies correspondantes le sont aussi.

COMPTE ET CONNEXIONS

Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je travaille en dehors de la France ?

Lors de votre inscription sur Quizinière, vous êtes redirigé vers le site www.reseau-canope.fr pour créer un compte. Mais vous ne savez pas comment remplir le formulaire car soit :

- vous travaillez dans le privé ;
- vous travaillez en dehors de la France ;
- vous n'êtes pas enseignant ;

Pour cela :

- Choisissez le profil « Particulier » puis « Membre de l'équipe éducative hors France » pour éviter un blocage lié à votre adresse professionnelle.
- Une fois la création de votre compte Réseau Canopé finalisée, cliquez sur « Poursuivre la visite » et vous serez redirigé vers votre espace *Enseignant* sur www.quiziniere.com

Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je travaille dans un établissement privé ?

Voir « Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je travaille en dehors de la France ».

Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je ne suis pas enseignant ?

Voir « Comment créer un compte sur Réseau Canopé si je travaille en dehors de la France ».

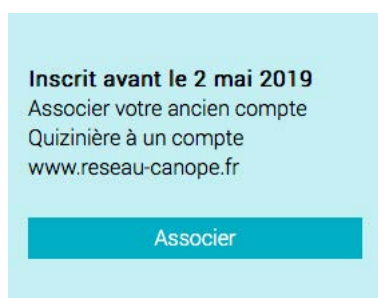
Comment associer un compte Quizinière existant avant le 2 mai 2019 ?

Avant le 2 mai 2019, les comptes Quizinière et Réseau Canopé étaient techniquement séparés. Depuis cette date, ils sont associés automatiquement pour les nouvelles inscriptions ou doivent être associés manuellement pour les anciens comptes Quizinière.

Toutes les personnes ayant créé un compte Quizinière avant le 2 mai 2019 doivent se créer un compte sur www.reseau-canope.fr et associer ces deux comptes.

Cette manipulation se déroule en plusieurs étapes :

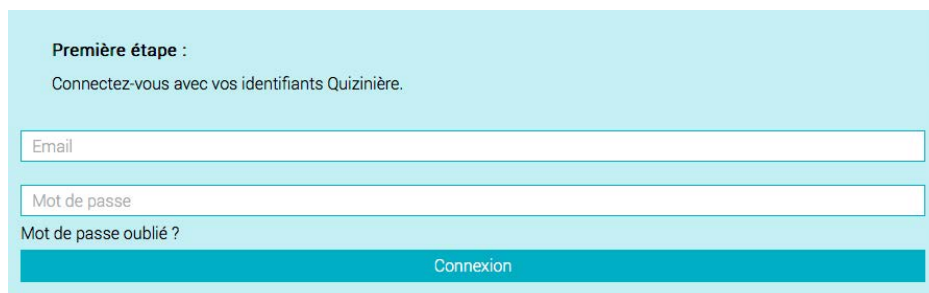
1/ Sur la page de connexion cliquez sur « Associer ».



Inscrit avant le 2 mai 2019
Associer votre ancien compte
Quizinière à un compte
www.reseau-canope.fr

Associer

2/ Connectez-vous avec vos anciens identifiants Quizinière :



Première étape :
Connectez-vous avec vos identifiants Quizinière.

Email

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Connexion

[Suite de la réponse page suivante]

3/ Ensuite créez un compte [si vous n'en avez pas déjà un] sur www.reseau-canope.fr en cliquant sur « Inscription ».

Déjà inscrit ?	Nouvel utilisateur
Connectez-vous grâce à votre compte www.reseau-canope.fr .	Créer votre compte sur www.reseau-canope.fr
Connexion	Inscription

4/ Remplissez le formulaire de création de compte www.reseau-canope.fr :

Champs obligatoires*

Prénom* : <input type="text"/>	Mot de passe* : <input type="password"/>
Nom* : <input type="text"/>	Confirmer votre mot de passe* : <input type="password"/>
Adresse e-mail* : <input type="text"/>	Vous êtes* : Choisissez votre profil <input type="button" value="v"/>
	<input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir les actualités et les informations sur les activités de Réseau Canopé
	<input type="checkbox"/> J'atteste avoir lu et accepte les Conditions générales de vente et d'utilisation ainsi que la politique de confidentialité

* Champs obligatoires

5/ Cliquez ensuite sur le bouton « Poursuivre la visite » qui vous renverra sur Quizinière.

6/ Vous devriez obtenir le message suivant :



Je n'arrive pas à me connecter alors que je viens de créer un compte.

Il est possible que vous deviez « Vider le cache » de votre navigateur internet afin de mettre à jour votre connexion.

Pour cela :

- Allez sur la page d'accueil <https://www.quiziniere.com>
- Videz le cache de votre navigateur en allant dans ses paramètres. Si vous ne savez pas comment vider votre cache, de nombreux sites vous l'expliquent, comme [celui-ci](#).
- Enfin essayez de vous reconnecter.

Comment trouver le code RNE/UAI de mon établissement ?

Chaque établissement scolaire (écoles, collèges, lycées, CFA, enseignement supérieur, public ou privé) possède un code unique inscrit dans le répertoire national des établissements (RNE). On appelle ce code unique UAI pour unité administrative immatriculée. Il vous est demandé lorsque vous renseignez votre établissement lors de l'inscription sur www.reseau-canope.fr

Si vous ne connaissez pas ce code, vous devez vous renseigner auprès de votre établissement ou le chercher via l'annuaire : <https://www.education.gouv.fr/annuaire>

Comment changer ma signature ?

Quand vous êtes le propriétaire du compte, vous pouvez à tout moment changer votre signature.

Pour cela, quand vous êtes dans l'espace *Enseignant*, cliquez et modifiez le champ signature en haut à droite, près de l'icône « Profil » à côté de « Déconnexion ».

Cette signature apparaîtra dans les exercices que vous partagerez et diffuserez.

La nouvelle signature ne s'applique qu'aux diffusions créées ultérieurement à ce changement.

COMPATIBILITÉ MATÉRIELLE ET LOGICIELLE

Est-ce que Quizinière fonctionne sur téléphone et tablette ?

Le site Quizinière est utilisable sur téléphone et tablette en mode connecté (wifi ou 3-4 G).

Cependant, des restrictions d'accès au microphone chez Apple rendent les enregistrements sonores impossibles sur iPhone et iPad. Les autres types de question-réponse fonctionnent.

Est-ce que Quizinière fonctionne sur tous les navigateurs ?

Le site Quizinière fonctionne sur la plupart des navigateurs récents sauf pour sa fonction audio (voir détail ci-dessous).

Le site ne fonctionne pas sur Internet Explorer.

DÉTAILS POUR L'ENREGISTREMENT AUDIO

L'enregistrement audio **fonctionne** sur les navigateurs suivants :

Sur PC :

- Chrome
- Firefox
- Microsoft Edge

Sur Mac :

- Chrome
- Firefox

Sur appareils Android (tablette, smartphone) :

- Chrome

L'enregistrement audio **ne fonctionne pas** avec les navigateurs suivants :

Sur PC :

- Microsoft Internet Explorer

Sur MAC :

- Safari

Appareil iOS (iPhone/iPad) :

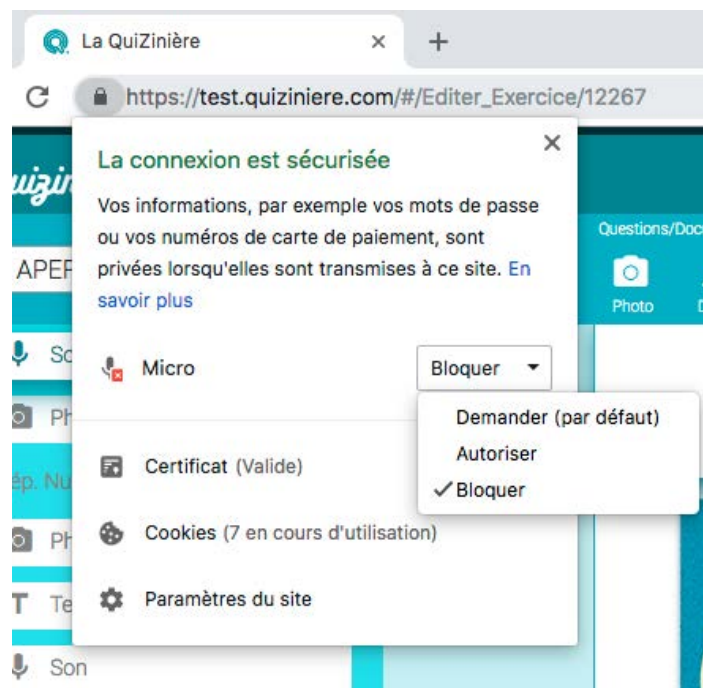
- Tous les navigateurs car c'est une restriction Apple

IMPORTANT : le site demande une autorisation au navigateur pour accéder au microphone. Il convient d'autoriser l'accès au micro sinon l'enregistrement ne fonctionne pas.



[Suite de la réponse page suivante]

Si l'enregistrement ne fonctionne pas, il convient de vérifier que l'accès au microphone n'est pas bloqué en cliquant sur le symbole « cadenas » de la barre du navigateur.



EXERCICES : CRÉATION, CORRECTION, PARTAGE

Comment diffuser un exercice ?

Nous vous invitons à regarder cette vidéo qui montre comment diffuser et corriger un exercice : <https://youtu.be/anAqfoGiXPg>

Rappel :

Une fois que vous avez cliqué sur «Diffuser corrections», les élèves n'auront plus la possibilité d'éditer leurs copies. À la place, ils pourront consulter leurs copies corrigées.

Si vous souhaitez que les élèves aient à nouveau la possibilité de répondre, il vous suffit de cliquer sur *Copies acceptée*.

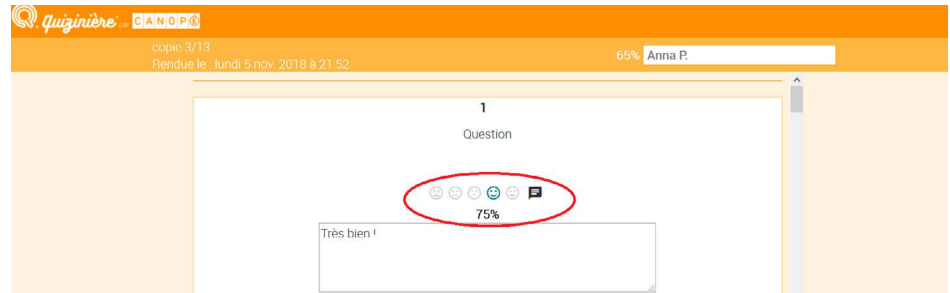


test maths : 1 copie(s) reçue(s) sur 25
diffusé le : mar. 24/03/20 23:50
En attente de corrections

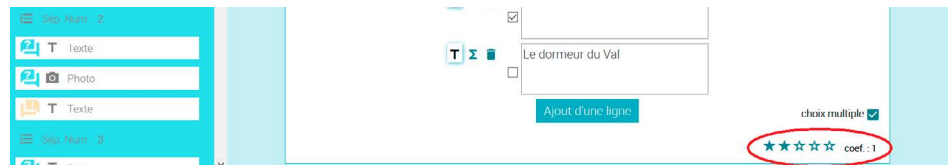
Comment fonctionne l'auto-correction ?

S'agissant des blocs de type « QCM », « Texte à trous » et « Associer », la correction s'attribue automatiquement sous forme de pourcentage, si vous avez défini au préalable les bonnes réponses attendues.

S'agissant des blocs de réponses ouvertes, vous devez faire les corrections manuelles à l'aide des smileys afin de définir le pourcentage de réussite à la question.



Vous pouvez également affecter des coefficients à vos questions.



La note finale est un pourcentage qui prend en compte tous ces éléments : automatiques, manuels et coefficients.

Nous vous invitons à regarder cette vidéo qui montre comment diffuser et corriger un exercice : <https://youtu.be/anAqfoGiXPg>

Comment partager un modèle d'exercice avec d'autres enseignants ?

Vous pouvez partager un modèle d'exercice avec d'autres utilisateurs de Quizinière. Dans vos « Modèles d'activités », il faut cliquer sur l'icône « Partager ». Cela vous fournit un lien que vous pouvez partager par mail avec d'autres utilisateurs de Quizinière.

Lorsque le destinataire reçoit votre lien de partage, il peut prévisualiser une copie de votre exercice et l'intégrer à son espace « Modèles d'activités » s'il le souhaite. Il s'agit bien d'une copie de votre exercice. Il n'y a pas de fonction d'édition collaborative pour le moment.


Merci de prêter attention aux questions de droits de la propriété intellectuelle et au droit à l'image dans vos partages.

EXERCICES : LES DIFFÉRENTS BLOCS DE QUESTIONS/RÉPONSES


Bloc « Associer » : est-il possible d'associer des images ?

Le bloc « Associer » ne permet pas encore d'associer des images. Il est cependant possible, via le bloc « Image », de mettre une image au-dessus du bloc « Associer ». Cette image peut proposer différentes sous-images à associer, comme dans l'exemple ci-dessous.


Associes les images suivantes aux mots qui correspondent.




1



2



3



4

Crédit image :
Wikipédia

Image 1	0 2 Poule
Image 2	1 3 Vache
Image 3	2 1 Chèvre
Image 4	3 0 Lapin

[Ajout d'une paire](#)

Bloc « Audio » : les enregistrements ne fonctionnent pas

Voir « Est-ce que Quizinière fonctionne sur tous les navigateurs ? »

J'ai perdu une partie de l'exercice que je suis en train de construire, pourquoi ?

Vous devez bien cliquer sur l'icône « Enregistrer » [symbole « disquette » en haut à droite de votre éditeur d'exercice] pour enregistrer votre modèle d'exercice au fur et à mesure de sa construction. Il arrive que des utilisateurs oublient de sauvegarder leurs dernières modifications et perdent ainsi ce contenu.

Nous vous invitons à regarder cette vidéo qui montre comment diffuser et corriger un exercice : <https://youtu.be/anAqfoGiXPg>